



Place Henri Barrona
51530 Moussy
Tél : 03 26 54 04 43
Courriel: mairie.moussy@wanadoo.fr

Procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juillet 2025

Monsieur le maire, François LEJEUNE ouvre la séance à 18h 30 en présence de mesdames Martine SADIER et Virginie RUELLE, et de messieurs Olivier MICHEL, Jean-Louis GRASSET, Didier GIRARDIN, Matthieu CRÉTÉ, Philippe FRAGET, Vincent COULMIER et de madame Pascale BOUCHÉ secrétaire de mairie.

Messieurs Dominique LEPOUTRE, Pierre-Alexandre LHOMME, Clément MICHEL, Ludovic HERMANT et Bruno KREIN sont absents.

Après approbation par l'ensemble des présents, du P.V du conseil municipal du 3 juin 2025, celui est signé par le maire et la secrétaire en charge de sa rédaction.

Mr Fraget est Secrétaire de séance. Des circonstances extérieures l'ont contraint à quitter le conseil à 19 h20, Didier GIRARDIN et Virginie RUELLE assurent conjointement la suite du secrétariat

L'ordre du jour est abordé.

1°) Délibération n° 2025.15 Modification du RIFSEEP

L'accord du comité de gestion ayant été obtenu il est proposé à l'assemblée d'octroyer une augmentation de l'indemnité de fonction à l'ensemble des titulaires.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents.

2°) Délibération n°2025.16 Aménagement du temps de travail

Après accord du comité de gestion afin de prendre en compte la journée annuelle de solidarité, il est proposé à l'assemblée de porter, pour l'ensemble des titulaires, la durée annuelle du temps de travail à 1607 heures au lieu de 1600 heures.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents.

3°) Délibération n°2025.17 Enfouissement des réseaux

Il est rappelé que le projet élaboré par le SIEM concernant l'effacement des réseaux intéressant les rues de la République, du 11 novembre, Paul Ganon, et la partie basse de la rue Prélôt ainsi que les places de la Paix, Léon Bourgeois et Henri Baronna a été acté précédemment.

Après réalisation de l'enfouissement des travaux de voirie vont s'avérer nécessaires.

Un projet, proposé par les services de l'Agglomération, est présenté au conseil. Il consiste en un aménagement de l'ensemble de la voirie de la rue de la République depuis le Cubry, de la place de la Paix, de la place Léon Bourgeois et de la rue du 11 novembre. Il est demandé au conseil d'acter la réalisation de ce projet. Le vote concernant cette résolution est précédé d'un large tour de table où est abordé entre-autre le devenir de la voirie non comprise dans la projet présenté ; à savoir la rue Paul Ganon, la place Henri Baronna et la partie basse de la rue Prélôt.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents

4°) Délibération n°2025.18 Demande d'un riverain place de la Paix.

Une demande d'achat de la parcelle cadastrée n° 1609 et sise place de la Paix a été formulée par un riverain.

Après un tour de table :

Proposition rejetée à l'unanimité des présents ou représenté.

5°) Délibération n°2025.19 Désignations des représentants pour le Programme Local de l'Habitat

A l'unanimité sont nommés représentants pour le P.L.H : Matthieu Crété et François Lejeune.

6°) Délibération n° 2025.20 Tarifs pour le périscolaire

Afin d'améliorer les services rendus lors de la garderie du matin et ce pour l'achat de matériel il est proposé d'augmenter de 50 centimes d'euro le tarif actuellement en vigueur.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents

5°) Questions diverses

- **Végétalisation de la cour de l'école** : une étude effectuée par un organisme habilité en la matière est souhaitée avant toute décision
- **Loge Table** : le captage de la source est à l'étude
- **Loge Pinard** : Un nettoyage des caniveaux doit être effectué.

Plus rien n'étant à débattre la séance est levée à 21 heures